

Liberté

LIBERTÉ
ART & POLITIQUE

La femme de 1837-1838 **Complice ou contre-révolutionnaire?**

Michèle Lalonde

Volume 7, numéro 1-2 (37-38), janvier-avril 1965

1837-1838

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/30030ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lalonde, M. (1965). La femme de 1837-1838 : complice ou contre-révolutionnaire? *Liberté*, 7(1-2), 146-173.

Tous droits réservés © Collectif Liberté, 1965

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

La femme de 1837-1838: complice ou contre-révolutionnaire?

Il n'est pas facile de tracer autrement que de façon assez superficielle et anecdotique le portrait de la Canadienne-française qui vécut, aux côtés de son compatriote, révolutionnaire, *chouayen*, ou abstentionniste, les heures tourmentées de l'Insurrection.

Seul un jaugeage extrêmement minutieux des faits, une recension de toutes les références et allusions (souvent fort brèves) éparpillées dans les multiples documents — lettres, journaux, récits contradictoires, témoignages autobiographiques etc. — relatifs aux événements de 1837-38, pourrait permettre de dégager sans risque d'extrapolation fantaisiste un commun dénominateur psychologique susceptible d'expliquer le comportement ou si l'on veut le degré d'engagement réel des femmes du Bas-Canada à cette période cruciale de notre Histoire.

Exception faite de la fresque assez sommaire, quoique très précieuse de Marcelle Reeves-Morache sur *La Canadienne pendant les troubles de 1837-1838*¹, il n'existe à ma connaissance pas d'étude qui ait directement trait au sujet et propose d'en pousser à fond l'analyse dans une telle perspective d'ensemble. D'autre part, un texte aussi important que celui de M. Fernand Ouellet sur le destin de Julie Bruneau Papineau² constitué une source de très grande valeur, mais reste tout de même concerné par un cas unique; en sondant si profondément le caractère de l'épouse du "grand tribun", une telle étude sert à aiguïser considérablement la curiosité du lecteur, avide de voir s'établir un parallélisme entre les principales personnalités féminines d'une même époque et de connaître les constantes caractérologiques susceptibles de faire comprendre l'influence plus ou moins directe et positive qu'elles ont pu exercer sur les hommes du temps et sur le cours des événements eux-mêmes. Il

est hors de doute qu'un examen aussi rigoureux de la conscience féminine collective confrontée aux réalités d'une époque aussi riche en conflits idéologiques, politiques et moraux s'avèrerait passionnante. Un tel projet apparaît d'ailleurs d'autant plus ambitieux et difficile, qu'au simple plan des faits, l'histoire exhaustive de la participation des femmes lors du soulèvement national reste encore à écrire.

Le présent article vise donc moins à énoncer des conclusions certaines sur la psychologie de la femme de 37-38 qu'à ramasser sous un même titre une documentation élémentaire susceptible d'aiguiser l'intérêt pour la question.

I. QUELQUES PROPOS SUR LA CANADIENNE ET LA SOCIÉTÉ DU TEMPS.

On peut se demander d'une manière très générale quels traits peuvent être dits caractéristiques de la personnalité féminine de l'époque.

Le témoignage d'un Dainville, (dont le livre, surtout concerné par les mœurs des indigènes, se lit comme un petit guide touristique du Bas-Canada) est révélateur:

"La superstition règne encore dans le Canada. Les femmes, enchaîné-t-il aussitôt, on ne sait pas par quelle association d'idée... mieux élevées que les hommes et généralement plus instruites, y ont généralement une grande influence. Le canadien consulte toujours sa femme lorsqu'il s'agit d'affaires importantes et il est rare qu'il ne suive pas son avis. Les villageoises françaises y sont jolies dans la jeunesse. Comme les femmes sauvages, elles perdent prématurément leur beauté, ce qu'il faut attribuer chez les unes comme chez les autres à une vie trop laborieuse et à des occupations trop masculines. Les voyageurs nous entretiennent souvent de ces jolies villageoises; ils aiment surtout à les peindre, formant des groupes à la porte de leurs maisons dans les belles soirées de septembre et filant en s'accompagnant de chansons rustiques."³

Ce petit portrait remonte il est vrai à 1821, mais il n'est pas interdit de conjecturer que les observations les plus intéressantes, plus particulièrement en ce qui concerne l'influence de la Canadienne sur son compatriote, étaient encore d'actualité une

douzaine d'années plus tard. Ce dernier trait apparaît d'ailleurs comme une constante de la psychologie collective canadienne-française, si bien qu'à près d'un siècle d'intervalle, les propos de Dainville font écho à la remarque de l'intendant Hocquart: ⁴ "les Canadiennes sont spirituelles, ce qui leur donne de la supériorité sur les hommes dans presque tous les états. Les gens de la campagne n'entreprennent et ne concluent rien de quelque conséquence sans leur avis et approbation." ⁵

L'auteur de *History, Statistics and Geography of Upper and Lower Canada*, Montgomery Martin, ne parle pas autrement et nous savons par lui que la Canadienne de 1833 n'a rien perdu de son pouvoir d'influence, qu'elle domine son homme sans pour autant lui paraître insoumise. ⁶ Martin la décrit, spirituelle et gaie, "alliant l'ardeur de l'Italienne à la vivacité de la Parisienne" et passionnément éprise de raffinement et de vie sociale. Le dimanche, jour de fête chez les Canadiens-français et prétexte aux visites et aux célébrations familiales, on identifie à leur toilette les filles d'*habitans*, qui ont une prédilection pour les vêtements aux coloris brillants et variés. Le goût des divertissements, de la vie en bonne compagnie est chez elle prononcé, et correspond au caractère jovial et sociable de son compagnon.

Dainville a cependant apporté sur ce dernier point une précision fort intéressante: "Les Canadiens de la basse classe, observe-t-il, ont toute la gaieté qui distingue le peuple en France. Les autres ont un peu de cette humeur brusque et chagrine que l'on trouve chez les indigènes américains. Mais la vanité, voilà leur grand mobile et le trait le plus marqué de leur caractère. Touchez cette corde sensible, vous ferez d'eux ce que vous voudrez." ⁷ Faut-il interpréter cette "vanité" comme une inversion du sentiment d'infériorité qui menace d'assombrir la conscience que le Canadien-français peut avoir de lui-même, tout confronté qu'il est, sur le plan domestique, à une femme généralement plus instruite et mieux avisée que lui, et, sur le plan national, à une population étrangère privilégiée, qui resserre tous les jours son emprise sur les affaires du pays? Quoiqu'on en puisse penser, les commentaires de Martin recourent les propos de Dainville et présentent le Canadien comme un homme de bon naturel, volontiers indolent, sédentaire, assez à cheval sur les principes, foncièrement loyal, passablement conscient de son infériorité, mais, collaïrement, extrêmement susceptible. ⁸

En dépit de la tension engendrée par la suprématie des Anglophones, dont le nombre va sans cesse s'augmentant grâce au flot d'immigrants britanniques, en dépit du véritable fossé qui se creuse entre les deux groupes ethniques — aussi réel que le "colour line" en pays tropical — la société canadienne-française n'acceptait pas forcément, observe Helen T. Manning, un statut inférieur et sans doute était-elle en définitive moins fermée et plus amusante que la société anglaise.⁹ La recherche des bons plaisirs semble avoir été pour nos compatriotes du temps un moyen de chasser la bête noire d'un mécontentement profond et, pour la collectivité, l'occasion de s'identifier fortement à elle-même grâce à une vie sociale intense.

L'hiver passait donc en un tourbillon de diners, de bals, de concerts et d'excursions si bien que les rues de Québec "retentissaient quotidiennement d'un concert de grelots annonçant l'approche de quelque cortège d'élégantes carioles remplies de belles personnes fashionables emmitoufflées de fourrures".¹⁰

Tant d'activités joyeuses donneront aux observateurs l'impression superficielle d'une société satisfaite, pleine d'entrain et dont le principal souci consiste à bien s'amuser. Nous savons cependant que la vie au Bas-Canada n'est pas si facile puisque "partout la femme de l'*habitan* doit travailler aux champs, ce que sa consœur du Vermont et du New Hampshire par exemple, ne fut jamais obligée de faire; rien n'autorisant d'ailleurs à penser que son dur labeur ne servait qu'à donner aux hommes l'occasion de rester oisifs".¹¹

Mais en définitive, observe finalement Manning, la grande erreur des conquérants anglais fut moins d'avoir surestimé le "proverbial bonheur" des *habitans* du Bas-Canada dont parlait Dalhousie en 1827, que d'avoir sous-estimé leur indépendance de caractère. Profondément fier, le Canadien ne pouvait tolérer d'être cavalièrement bousculé par quiconque prétendait avoir autorité sur lui.¹² On peut, soit dit en passant, considérer comme assez significatif le fait que la nouvelle attitude critique à l'égard du clergé traditionnellement investi d'autorité, ait coïncidé avec l'impatience ressentie à l'égard de la domination anglaise...

Toutes ces considérations nous laissent en présence d'un canadien moins passif et plus orgueilleux qu'on ne le croit, d'une collectivité qui se serre les coudes et au sein de laquelle la

femme canadienne-française, personnalité forte et passablement dégourdie, tient forcément un rôle-clef, ne serait-ce qu'en tant que coordinatrice des bonnes relations familiales et sociales.

Nous pouvons là-dessus tirer la ligne et conclure par quelques observations, à savoir:

1. si les canadiennes avaient vraiment sur leurs congénères toute l'influence qu'on leur a reconnu, il est peu plausible que les patriotes des années '30 aient agi contre le sentiment de la population féminine.

2. les canadiennes besogneuses des campagnes avaient la vie rude, si l'on tient compte du fait que la revanche des berceaux battait son plein, que ces femmes avaient toutes des marmots sur les bras et voyaient leurs aînés quitter le toit familial, forcés de chercher fortune par-delà la frontière des "Etats"; la survivance et la prospérité familiale étant en cause, elles ne devaient pas hésiter à appuyer les revendications politiques de leurs maris en vue d'un meilleur avenir.

3. la bourgeoisie moyenne pouvait considérer d'un bon oeil la possibilité de concilier les intérêts de la famille et de la patrie; abstraction faite de son propre degré d'enthousiasme à l'égard des questions politiques, elle pouvait décider, fût-ce à froid, qu'il convenait de fouetter l'ardeur révolutionnaire de son compagnon dans la mesure où l'engagement dans la lutte pour les libertés était susceptible de rehausser la carrière et le prestige de ce dernier.

4. les femmes de notre haute société bien en place, dont les époux étaient bien acoquinés au gouvernement n'avaient rien à gagner à un changement et tinrent, semble-t-il, à la théorie du un tiens vaut mieux que deux tu l'auras. Il est intéressant d'observer ici que, quoiqu'on ne connaisse pas d'exemple de femmes ardemment patriotes qui se soient opposées violemment à l'opportunisme des hommes "bureaucrates" de leur famille, la petite histoire nous montre des *chouyennes* actives et guerroyantes dressées contre le patriotisme d'un frère ou l'apathie d'un époux...

2. JULIE PAPINEAU et L'INFLUENCE CONTRARIANTE DES EPOUSES.

Dans une étude qui s'appuie sur l'analyse de la correspondance de Julie Papineau, Fernand Ouellet nous présente cette

dernière comme une femme dépressive, atteinte d'une "mélancolie" que son époux fustigeait souvent et qui trouvait son expression dans une tendance marquée à l'hypocondrie. A partir de 1820, on la trouve "constamment aux prises avec des troubles gastriques et intestinaux, avec des maux de gorge et de tête répétés"¹³, ces petites maladies coïncidant infailliblement avec les vicissitudes réelles de son existence ou les crises d'angoisse qu'engendrait chez elle le pressentiment morbide de quelque nouveau malheur.

Née à Québec en 1796, fille de Pierre Bruneau, marchand de la basse-ville et député à la Chambre d'Assemblée de 1810 à 1817, elle avait épousé Papineau le 23 avril 1818. Elle se révéla bientôt "extrêmement vulnérable à tout ce qui concernait le noyau familial: son mari et ses enfants." Nous savons par ailleurs qu'en dépit de ses sentiments de bonne patriote et des ambitions de réussite qu'elle projetait sur son conjoint, l'engagement politique de ce dernier lui inspirait en définitive plus d'appréhension que de fierté.¹⁴ "Préoccupée avant tout de ses malaises et de ses faiblesses personnelles, elle ne semble pas avoir connu de véritable joie. Son pessimisme trouva occasion de s'exprimer au moment de la rébellion. La lettre qu'elle écrivait à Papineau le 1er mai 1838 révèle son état émotif pendant cette période troublée:

"les dangers et soustrait de tomber aux pouvoirs de nos tyrans et nos bourreaux,¹⁵ je n'aurois pu supporter un tel excès de malheur, j'aurois infailliblement succombée, je ne pouvois que gémir et verser des larmes; le sommeil avait fui loin de moi le peu de nourriture que je prenois je ne pouvois la digérer, j'étois d'une grande faiblesse;"

Parlant dans cette même lettre de l'arrestation de W. Nelson au début de décembre 1837, elle se dira incapable de décrire ce qu'elle éprouva alors "pour le sort de cette famille infortunée":

"...et la crainte que le même sort nous fut réservée un froid mortel me saisit et je retombai plus malade et continuai à l'être jusqu'au temps où l'on pouvait croire que tu étois sauf. Ah! que de grâce nous avons à rendre à la providence puisqu'il nous a accordés la plus grande celle de nous avoir conservé ta précieuse existence et ensuite celle de ce cher enfant qui a partagé les

périls les autres sacrifices sont faciles comparés à ceux-là aussi je les faits avec résignation à la volonté de Dieu..."¹⁶

Cette disposition angoissée, cette tendance à l'abattement, cette "crainte de la mort, la terrible mort", comme le lui reprochait Papineau, ne sont guère caractéristiques d'une femme résolument révolutionnaire. Il est significatif que l'épouse du "grand chef" ait été d'un tempérament tel qu'elle ne pouvait encourager la révolution au-delà d'un certain point.¹⁷ Sitôt menacée sa propre sécurité et celle de sa famille, Julie Papineau s'écroulait. Fernand Ouellet a pu, en poussant à fond cette analyse et cherchant des explications dans la notion de la famille au 19^e siècle, conclure aux tendances dominatrices de cette femme. L'instinct de domination, masqué sous les dehors de l'indécision et de la faiblesse, demeura sans doute chez elle subconscient mais on ne saurait préciser dans quelle mesure au juste, son époux, dont l'autonomie de caractère semble par ailleurs assez évidente, sut toujours s'y soustraire.

La personnalité franchement dépressive de Julie Papineau se présente comme un cas trop extrême et particulier pour autoriser des généralisations sur ses contemporaines. On peut observer toutefois que les femmes de l'époque étaient toutes, à un degré moins morbide espérons-le, profondément attachées aux valeurs familiales et religieuses et que, dans l'exercice de leur rôle quotidien, elles étaient plus que leurs hommes immédiatement responsables de ces valeurs; si bien qu'au plus fort de la crise de 37-38 elles durent traverser une sorte de conflit intérieur assez déchirant. Il est bien possible que les mandements des évêques aient touché plus d'une conscience de mère ou d'épouse déjà effrayées par le spectre de l'insécurité familiale ou de la réprobation divine. Pendant que l'anticléricalisme des hommes s'hérissait à entendre parler de "la honte d'avoir forfait à la fidélité due au Souverain", les femmes réfléchissaient peut-être plus volontiers à la honte "d'avoir méconnu la Religion sainte et d'avoir été sourds à la voix de la conscience qui, malgré l'étourdissement des passions réclame toujours contre le désordre".¹⁸ Il est plausible que, soucieuses avant tout du bien-être et de la survivance de la famille, elles aient été aux moments critiques portées à mettre un frein à un idéalisme révolutionnaire qu'elles voyaient s'armer de faux et de fusils rouillés

contre les troupes exercées et la meute d'enragés volontaires qui soutenaient le Gouvernement.

A propos de l'influence assagissante des femmes on pourrait parler ici de Bonaventure Viger qui, sitôt marié, le 11 octobre 1841, à Eudoxie Trudel, cessa de faire parler de lui, "devint père de famille et citoyen paisible, conservateur même, n'ayant d'autre ambition que de faire les meilleurs fromages de vingt lieues à la ronde."¹⁹ La deuxième femme d'Edouard Rodier n'eut pas moins d'effet sur son fougueux époux. Aegedius Fautoux rapporte comment Rodier, qui avait passé la Frontière après l'engagement de Moore's Corner et ne parlait depuis lors que de "courir le risque de la fusillade plutôt que de végéter dans l'exil sans espoir de sauver la patrie" cessa subitement de se considérer comme "bon seulement à faire de la chair à canon". Au moment même où, déçu de l'inaction de Papineau, il s'apprêtait à repasser la frontière, plein de feu en cet automne de 1838 à l'idée des nouvelles batailles qui se préparaient, "un événement survint qui fit tomber d'un seul coup cette énergique décision: ce fut tout simplement l'arrivée de sa femme." "Rodier est parti, fit-on savoir à Duvernay, sa femme est venue exprès le chercher et elle a prévalu." De ce jour, l'illustre orateur et ancien combattant se tint tranquille. Rentré au pays, à la faveur de l'amnistie, il publia, en novembre de la même année, une lettre ouverte dans les pages du *Canadien*, où il démentait certaines calomnies et faisait part de son "complet désabusement de la vanité politique" regrettant "les erreurs où l'avait fait tomber cette misérable passion".²⁰

3. LES FEMMES 'ENGAGEES' DE '37

Malgré ces exemples, qui peuvent nous laisser songeurs, nous aurions tout à fait tort d'imaginer que les femmes ont exercé une influence toute négative. Sans doute connaît-on peu d'exemples de patriotes batailleuses, prêtes à jouer du pistolet à l'instar de Madame Kimber ou de certaines *chouayennes* notoires dont il sera question plus loin; mais on les retrouve en grand nombre, travaillant plus discrètement et capables de se faire complices, au risque de représailles, en hébergeant et assistant par exemple maints fuyards en route vers la frontière américaine.

Les patriotes eux-mêmes semblaient d'ailleurs attendre d'elles une forme d'engagement qui ne contredisait en rien les

vertus considérées comme proprement féminines. Lors d'un banquet donné en l'honneur de Papineau et Lafontaine, le 26 juin 1837, on porta un toast "A Josette, ornée de toutes les vertus domestiques, la meilleure et la plus fidèle amie de Jean-Baptiste, et dont le patriotisme égale la modestie et les charmes".²¹ On connaît d'autre part l'existence d'associations féminines, comme celle des "Dames patriotes du comté des Deux-Montagnes", fondée par l'épouse du notaire Girouard de Saint-Benoit et groupant des femmes désireuses de "prendre ensemble des résolutions à l'effet de concourir, autant que la faiblesse de leur sexe le leur permette, à faire réussir la cause patriotique".²²

Il est évident que ces canadiennes firent preuve de zèle et s'associèrent avec enthousiasme aux premières initiatives des rebelles, assurant par exemple la réussite de l'opération de boycottage économique, mesure qui faisait précisément appel aux talents de toutes les fileuses et couturières du pays. Ce travail, comme la confection des drapeaux,²³ leur convenait admirablement et, malgré les railleries du Québec Mercury, donna d'excellents résultats.

"Hommes, femmes, enfants, tous travaillaient avec ardeur à diminuer le revenu. Les Représentans, furent les premiers à donner l'exemple, & à paraître en public vêtus d'étoffes Canadiennes. Les jeunes gens ne restèrent pas en arrière. [...] Le beau sexe ne les repoussa pas sous le costume national. Au contraire, à St-Antoine, St-Denis, St-Charles, comté des Deux-Montagnes, etc. elles eurent des assemblées dans lesquelles elles promirent de repousser les ennemis de leur pays & de donner la préférence & une place dans leurs coeurs, à ceux qui n'auraient pas honte de porter les tissus qu'elles fileraient de leurs propres mains. A Montréal, Mad. Lafontaine & Mad. Peltier eurent l'honneur d'être les deux premières dames, qui parurent publiquement vêtus d'étoffes canadiennes. Cette mesure doubla, tripla la valeur des produits domestiques, & par conséquent enrichit le cultivateur, et fit du bien au pays, en même temps qu'elle faisait du mal à ses oppresseurs. Chaque jour voyait paraître dans le marché de nouveaux patrons et d'étoffes plus fines".²⁴

Les femmes excellèrent donc aux préparatifs de la résistance passive, et l'on trouve adorable cette idée de pousser le

principe de la non-consommation des produits étrangers jusqu'à réserver leurs charmes aux seuls mâles dont l'habit de grosse toile garantissait les intentions patriotiques...

Mais pendant ce temps, les *chouayennes* savaient se faire remarquer. Et lorsque les choses s'envenimèrent et tournèrent à la violence, on en vit épauler le fusil et entrer sans plus de façon dans la bataille. Aegidius Fauteux a tracé dans ses *Carnets d'un curieux*²⁵ les portraits fort divertissants de deux célèbres viragos: Rosalie Saint-Jacques et Hortense Prévost, toutes deux haïes et chahutées par les Patriotes qui semblaient mépriser en elles tout autant l'absence des qualités typiquement féminines, que le fait de leurs convictions *bureaucrates*.

Connue à Saint-Denis sous le nom de Madame Saint-Jacques ou sous l'appellation peu flatteuse de "La Poule", Rosalie Cherrier, née le 22 mai 1800, était apparentée à plusieurs des principaux patriotes, dont nul autre que Louis-Joseph Papineau, son cousin germain et Côme Séraphin Cherrier, son propre frère. Séparée de son mari, Louis Cheval dit Saint-Jacques, un ancien instituteur, elle abritait sous son toit ses cinq enfants ainsi qu'un jeune Américain, dénommé Mitchell, qu'on soupçonnait de vivre honteusement à son crochet. Mais son principal péché paraît avoir été sa manière "de protester contre les menées révolutionnaires du Dr Nelson, qu'elle qualifiait irrévérencieusement de "Loup rouge", et surtout, l'audace qu'elle avait eue de déchirer une pancarte de conception osée que les patriotes avaient accrochée en haut de quatre personnages pendus en effigie au-dessus de la proclamation de Lord Gosford: l'Hon. de Saint-Ours, l'Hon. P. Debartzch et Clément Sabrevois de Bleury, un des propriétaires du journal "*Le Populaire*". Au dire de La Minerve, Madame Rosalie se serait peu souciée de voir pendre Lord Gosford, Debartzch et de Saint-Ours, mais il n'en était pas de même de son petit Bleury..."²⁶

Ce dernier passait pour être son ami et en effet, l'organe bureaucrate, ("le Popu", comme disaient les patriotes), donna une version bien différente du compte rendu paru dans *La Minerve* sur le comportement belliqueux de Mme Saint-Jacques lors d'un "charivari" mené sous ses fenêtres en septembre 1837. Armée d'un fusil, Mme Saint-Jacques, héroïne ou assassine selon qu'on était bureaucrate ou patriote, tira sur les chahuteurs et blessa deux personnes, dont une très gravement. Les patriotes

réussirent par la suite à la faire incarcérer pendant quinze jours dans la prison de Montréal.

Madame Saint-Jacques et Madame Prévost, observe Fauteux, "ont ceci de commun que toutes deux ont ouvertement défié l'élément patriote et dans des endroits où une semblable résistance était particulièrement audacieuse, c'est à dire dans la région du Richelieu et dans la région des Deux-Montagnes." Hortense Prévost semble avoir été animée par les convictions politiques de sa famille, dont le torysme était fort connu. Née vers 1805, elle était la soeur du lieutenant-colonel Maximilien Globensky, qui prit part à la répression de la révolte de Saint-Eustache. Mais il est très intéressant de noter que, par son mariage à Guillaume Prévost "elle était entrée dans une famille qui n'a pas cessé, malgré elle, de passer pour ardemment patriote".²⁷ Nous n'avons, ceci dit, aucune peine à croire que c'était elle "qui dans le ménage, portait moralement la culotte"... Après s'être illustrée par sa participation active aux élections de 1834, qui opposaient dans le comté des Deux-Montagnes, les députés Brown et Globensky aux patriotes Girouard et Scott, participation qui lui valut quelques couplets composés sur l'air de turlurette par les chansonniers nationalistes, la fougueuse Hortense se mit, vers 1837, à jouer du fusil. On lui fit, en juillet de cette année-là, l'honneur d'un "charivari", au cours duquel elle aurait su bien se défendre, armes à la main. *La Minerve* du 20 juillet, rapporte un autre incident:

"Dimanche dernier il y avait à Ste-Scholastique une assemblée paisible de citoyens qui discutaient les affaires du pays; notre héroïne ou plutôt, notre harpie s'avance, monte sur les tréteaux en habits grotesques et a l'effronterie d'essayer dans le jargon des poissardes des Halles, à convaincre l'auditoire de la nécessité d'abandonner les projets de réforme. Vous pouvez juger de l'hilarité qu'une telle audace causa. Les quolibets vinrent assaillir notre brave femme. Furieuse, elle s'élança des tréteaux, saisit un pistolet caché dans son sein et osa en menacer les assistants. [...] Pour la punir, un mandat d'arrêt fut lancé contre elle et elle est maintenant sous caution."²⁸

Le reporter de *La Minerve* y va d'un commentaire assez révélateur: "La faiblesse, la douceur, l'éloignement du bruit des batailles, qui forment d'ordinaire le caractère du beau sexe, ne sont pas l'apanage de la belle Hortense. Toutes les qualités

qui ornent la femme, elle a su les repousser. La hauteur, la témérité et l'audace lui en tiennent lieu." On comprend peut-être pourquoi il est si difficile de trouver, du côté des patriotes, des exemples de femmes qui osaient recourir aussi résolument aux armes. Par opposition à Rosalie et Hortense, personnages somme toute assez eccentricques, Madame Kimber fait certes plus digne figure mais se présente aussi comme un cas d'exception; du moins est-il difficile de lui trouver des émules en feuilletant les récits historiques. Nous savons d'elle peu de choses, si ce n'est qu'elle était née Emilie Boileau et avait épousé en 1822 le docteur Timothée Kimber, membre actif du mouvement révolutionnaire. L'anecdote qui suit est tirée des *Mémoires* de Robert Shore Milnes Bouchette qui, passant par Chambly, en route vers la frontière américaine, s'arrêta chez le Dr Kimber et en l'absence de ce dernier fut accueilli par la maîtresse de céans:

"Mon ami Drolet me servit de passeport et nous nous rendîmes à destination sous la garde d'une autre sentinelle. Après beaucoup d'hésitation, on nous permit de franchir le seuil de la porte, et nous fûmes admis dans une grande salle où se trouvait beaucoup de monde. A peine y étions-nous entrés, que nous vîmes les personnes qui occupaient le fond de la salle se diviser respectueusement pour laisser passer une dame qui s'avavançait vers nous avec calme et dignité. Elle tenait dans sa main droite un pistolet dont le canon reposait sur son bras gauche. M. Drolet me présenta à Madame Kimber. Mon nom ne lui était pas inconnu, mais ce qui sembla lui inspirer une confiance entière en l'étranger qu'elle recevait, c'était ma qualité de rédacteur du *Libéral*, de Québec. Madame Kimber, dont la physionomie et le maintien étaient empreints d'une noble fermeté, s'entretint avec moi de l'événement de la veille, la délivrance de Davignon et de Demaray par le vaillant Bonaventure Viger, sur le chemin de Longueuil..."²⁹

Quelle fut l'attitude des femmes patriotes lorsque les événements prirent un tour plus sanglant? Nous savons que quelques unes s'affairèrent aux préparatifs des combats. Dans *Les Patriotes de 1837-1839*, L.-O. David rapporte cette anecdote pour le moins pittoresque:

"M. Pagé est un riche marchand de Saint-Denis, connu de vingt lieues à la ronde. Lorsqu'il partit, le matin pour le combat, sa femme eut l'idée de lui faire une cuirasse; elle lui mit sur la poitrine une main de papier. M. Pagé doit à cette bonne idée l'avantage de vivre encore. Dans la mêlée, une balle laboura en passant de gauche à droite la main de papier qu'il avait sur la poitrine et s'arrêta à la quatorzième feuille".³⁰

Heureuse ingéniosité féminine! Mais ce petit récit en dit long sur le caractère improvisé de la résistance...! Marcelle Reeves-Morache nous apprend par ailleurs que les demoiselles Labrie et Berthelot, en prévision de la journée du 14 décembre avaient entrepris de fondre des balles destinées à charger les mauvais fusils des patriotes de Saint-Eustache.³¹ S'agit-il bien de la jeune Emilie Berthelot qui, cachée avec ses parents et ses deux soeurs dans une maison sise à deux milles du village, assista au défilé de l'armée de Colborne et s'étonna d'apercevoir des voitures "d'une forme singulière, rapporta-t-elle, et chargées d'une sorte de baggages que nous, jeunes filles, n'avions pas encore vus." Le père Berthelot leur fit comprendre que c'était des agès de guerre...

"A peine la troupe a-t-elle disparu qu'un grand bruit, comme un coup de tonnerre fit pousser les hauts cris aux jeunes filles. Et le père Berthelot, visiblement ému explique: "N'ayez pas peur, c'est le premier coup de canon qui annonce la guerre des Anglais contre les Canadiens".³²

Le journal de Louis-Joseph-Amédée Papineau nous apprend par ailleurs que "lorsque la nouvelle de l'arrivée des troupes à Saint-Charles parvint à Saint-Denis, les femmes s'éloignèrent du village et cherchèrent refuge dans les concessions"³³ David rapporte de son côté, que tandis que les troupes avançaient rapidement sur Saint-Charles, mettant le feu aux granges, "les champs étaient couverts de femmes et d'enfants fuyant devant [l'ennemi]; une femme n'ayant pas eu le temps de se sauver fut trouvée morte après la bataille, au milieu des ruines fumantes de sa demeure."³⁴ Passant aux Eboulis le notaire Girouard observe les ravages causés par les brigands et les incendiaires et voit "les fuites éperdues de femmes et d'enfants sur les chemins et à travers les champs. La maison de la ferme du Séminaire de Saint-Sulpice, à la Pointe-aux-Anglais, était remplie de jeunes filles en larmes qui s'y cachaient pour se

soustraire aux poursuites et aux brutalités des loyaux et des Anglais" ³⁵

"Que de douleurs et de chagrins mais en même temps que de fermeté, de courage et de grandeur d'âme chez nos femmes canadiennes!... je veux rassembler toutes ces généreuses patriotes pour leur témoigner ma reconnaissance; elles qui m'entourèrent des soins les plus touchants et refusèrent l'or qu'on leur offrait à pleines mains pour découvrir ma retraite." ³⁶

C'est la femme du même notaire Girouard, qui, moins optimiste et faisant preuve de plus de perspicacité que son mari, résolut de fuir leur maison de Saint-Benoît, après le désastre de Saint-Eustache:

"Je voulus que madame Girouard restât chez elle, lui faisant entendre qu'assurément l'invasion étant conduite par des officiers de haut rang qui avaient une réputation et un honneur à conserver, il ne lui serait point fait de mal... Elle n'y voulut point consentir et force me fut de vider ma maison" ³⁷

4. GUERRE ET MISERE.

Aux prises avec la réalité brutale et dévastatrice de la révolution, les canadiennes furent les victimes les plus pathétiques; Si l'histoire ne nous dit pas tout sur leur psychologie intime, sur l'acuité de leur jugement politique ou la qualité de leurs relations à leurs conjoints, elle nous renseigne par contre abondamment sur les humiliations, les malheurs et atrocités qu'elles ont eu à subir.

"Après avoir pillé tout ce qui se trouvait dans la maison et les bâtiments d'une ferme, et s'être emparés de tous les animaux, les barbares faisaient déshabiller les hommes, les femmes et les enfants, que l'on laissait presque nus à la porte de leur maison embrasée. Les dames Dumouchel, Lemaire, Girouard, et Masson ne furent pas exemptes; à peine resta-t-il à ces dernières de quoi couvrir leur nudité. Je ne sais encore comment ces infortunés dames ont pu survivre à tant de misères et de malheurs. On avait défendu, sous peine d'incendie, aux habitants de donner l'hospitalité à ces pauvres dames, et elles seraient mortes de froid sans le courage de quelques bons citoyens qui leur offrirent un logement au risque de subir la vengeance royale. Elles ont néanmoins, montré une fermeté et un courage au-dessus de leur sexe, et paraissent avoir conservé leur santé, à

l'exception de Mlle Olive Lemaire et de Mlle Cléopée Masson" ³⁸ (Nous savons que le 13 et 21 avril 1838, le Docteur Masson, emprisonné à Montréal, "écrivit au secrétaire civil deux lettres des plus pressantes pour obtenir de son excellence la permission d'aller donner ses soins comme parent et médecin à une de ses soeurs aux portes de la mort, offrant de payer des cautions et même de payer les dépenses d'une garde qu'on lui donnerait"; ³⁹ les deux requêtes demeurèrent sans réponse, le Gouvernement ayant sans doute d'autres chats à fouetter...)

Le compte rendu de tant d'épreuves occuperait ici trop de pages; contentons-nous de signaler quelques cas d'extrême misère qui suscitent presque l'incrédulité;

"Les côtes Saint-Louis, Saint-Joachim, Saint-Vincent et Saint-Jean des Deux-Montagnes sont littéralement saccagées. Dans cette dernière les loyalistes poussent la cruauté jusqu'à arracher brutalement à une dame Benjamin Maynard le lit où elle repose avec un enfant de deux jours dans les bras. La pauvre femme subit un tel choc nerveux qu'elle mourut le lendemain. [...] Aux environs de Napierville, dans les bois de Lacolle, une femme fut trouvée assise au pied d'un arbre, un enfant dans ses bras et deux à ses côtés, tous quatre morts de faim et de froid. Une lettre du docteur Davignon confirme ce trait". ⁴⁰

Enfin, imaginons, à défaut de conclure ce bref reportage de souffrance, ce que pouvait signifier, pour des femmes suprêmement concernées des valeurs familiales, l'incendie de leur foyer... on ne sera pas trop étonné de trouver au moins une récalcitrante, prête à résister jusque dans l'au-delà...: "Quelque temps après l'affaire de Napierville, les volontaires ordonnent à Mme Merizzi de sortir de sa maison, qu'ils vont incendier. Elle s'y refuse. Les brigands mettent le feu. La dame persiste à demeurer; elle se laissera brûler dans sa maison, proteste-t-elle, plutôt que d'en sortir. Étonnés de la fermeté héroïque de cette femme, les volontaires éteignent le feu; la maison est sauvée". ⁴¹

5. FEMMES DE HEROS; PLEURER et puis SURVIVRE.

Qu'advint-il des femmes directement associées par les liens du mariage ou du sang aux victimes de Saint-Denis, de Saint-Charles et de Saint-Eustache et aux héros de la rébellion de '38? Il n'est pas toujours aisé d'obtenir des informations précises à

leur sujet et leur personnalité reste le plus souvent dans l'ombre. (Il conviendrait peut-être ici de glisser une remarque qui a son importance, à savoir: que les femmes de l'époque avaient la vie courte, mouraient en couches, ou succombaient jeunes encore à quelque maladie, si bien que bon nombre de patriotes se marièrent deux, trois ou même quatre fois. Il est par conséquent difficile de suivre l'évolution du caractère et de la conscience féminine pendant et après les événements.) Quoiqu'il en soit, nous nous intéresserons bien entendu ici aux *survivantes* ... Or il apparaît que bon nombre d'entre elles se ressaisirent assez promptement. Des douze patriotes tués à Saint-Denis, six étaient mariés; nous pouvons citer les noms de 3 veuves qui convolèrent en secondes noces: celle de Lévis Bourgeois, celle de Joseph Du-devoir, qui se remaria à un patriote, et celle de Charles-Ovide Perrault.

Il y avait à peine quatre mois que le jeune Perrault, la plus célèbre des victimes de Saint-Denis, était marié. Le 25 juillet 1837, il avait épousé à Montréal, Mathilde Roy; celle-ci "n'avait encore que vingt ans lorsqu'elle se remaria, le 3 mars 1840 avec John Pratt, qui devait devenir un richissime marchand de Montréal." ⁴² Nous ne savons rien des convictions patriotiques de cette jeune personne. Par contre, une lettre de Louis-Joseph Papineau rapporte les propos suivants attribués à Madame Perrault, mère: "Je blâme le gouvernement qui a forcé des citoyens vertueux à la nécessité de se défendre, je déplore profondément les pertes que j'ai souffertes, mais si c'était à recommencer et que mes enfants voulussent agir comme ils l'ont fait je n'essayerais pas à les détourner parce qu'ils n'agissent nullement par ambition, mais par amour du pays et par haine des injustices qu'il endure." ⁴³

La bataille de Saint-Charles laissa plus de mères sanglotant sur le cadavre d'un fils que de veuves éplorées. Sur la trentaine de combattants tués presque tous à la fleur de l'âge, nous savons avec certitude que dix seulement étaient mariés. Fauteux nous apprend que Césarie Préfontaine, qui avait épousé Marc Jeanotte quelques mois auparavant se remaria à Beloeil en 1842 à un marchand de Saint-Charles. On ne sait, sauf une, ce que devinrent les autres veuves; le 1er juin 1839, L-J-A. Papineau note en effet dans son *Journal* "comment, au cours d'une promenade dans les rues d'Albany, il fit la rencontre d'un convoi

de six familles canadiennes qui, dénuées de tout, avaient quitté Saint-Hyacinthe ou Sainte-Marie-deMannoir pour un ciel qu'elles espéraient plus clément. Parmi ces malheureux, il remarque une pauvre femme qui s'en allait nu-pieds, suivie de quatre enfants dont la plus âgée, une fille, n'avait que 9 ans. C'était la veuve de Théophile Barbeau, tué à la bataille de Saint-Charles."⁴⁴ Relevons par ailleurs un petit fait qui nous semble digne d'intérêt: l'aînée des filles de Pierre Hébert Lambert, une autre victime de Saint-Charles, épousa Toussaint Brodeur et fut la mère de l'Hon. Louis Ph. Brodeur, lieutenant-gouverneur de la Province de Québec. C'est ainsi, qu'à une génération d'interval, tout finit par rentrer dans l'ordre...

Sur les épouses des héros de Saint-Eustache: peu de détails. Nous n'en connaissons que trois qui, incidemment, se remarièrent à savoir, Mmes Vermette et Dubault et, naturellement, Madame Chénier.

Fille du célèbre docteur Labrie (patriote et fondateur d'une Académie de demoiselles à Saint-Eustache), cette dernière avait épousé Jean-Olivier Chénier quelque six ans avant la tragédie du 14 décembre 1837. La mort héroïque de son époux, dont la propriété avait été incendiée et les biens, pillés, la laissa sans ressources. Elle avait à sa charge un jeune enfant et "décida de se faire institutrice; elle obtint même un diplôme, mais bientôt après, la mort lui ravissait son enfant, et avant 1840 elle était déjà remariée avec Louis Auguste Desrochers, employé du gouvernement et professeur de musique. Mme Louis Auguste Desrochers, ci-devant l'épouse du Docteur Chénier produisit devant la Commission des pertes une réclamation de £ 1,154 pour biens et effets brûlés ou pillés. Les commissaires [...] lui adjugèrent £ 181 comme sa part des immeubles à elle assurés par son contrat de mariage".⁴⁵

Les désastres de 1837 et la reprise des activités révolutionnaires en 1838, donnèrent à plus d'une canadienne l'occasion de se montrer bonne complice en prêtant refuge aux rebelles fuyards; quoique l'on commence désormais à percevoir quelques signes de leur lassitude. (Ainsi, Madame F-L. Béique raconte comment, après la bataille de Saint-Charles, les patriotes en fuite prirent l'habitude d'aller se réfugier chez sa grand-mère, Madame Dessaulles, soeur du *Grand Tribun*, qui venait lui-même de quitter le pays: "Ces visites domiciliaires étaient faites si sou-

vent que ma grand'mère avait fait installer une cachette dans sa cave [...] Sitôt qu'un patriote était signalé dans la région, la force armée arrivait chez elle et une fois même un canon fut braqué sur la maison. [...] Le village fut occupé militairement, les officiers résidant chez Madame Dessaulles, et les soldats dispersés chez les citoyens. Ils furent envoyés ailleurs mais les fameuses visites continuaient. De guerre lasse ma grand'mère s'en alla chez son frère, Toussaint Papineau, qui était curé à Saint-Marc ou à Saint-Barthélémy et ferma la maison. Elle n'y revint que l'année suivante." ⁴⁶

Tandis que les arrestations se multipliaient, peuplant la prison de Montréal, les femmes passèrent peu à peu de la complicité à la charité; le patriotisme, attristé et assagi, se dépensa bientôt en visites consolatrices aux prisonniers et aux familles éprouvées. Ainsi s'illustrèrent tout particulièrement les Dames Gauvin et Gamelin. Cette dernière, qui avait un fils patriote réfugié aux Etats-Unis, fonda plus tard le couvent des soeurs de la Providence à Montréal.

La fin de l'année 1838 fut en vérité le temps des pires afflictions. Nous ne saurions, au terme de cette étude ignorer le sort des femmes qui furent le plus cruellement impliquées dans l'échec de la révolution: celles dont les fils ou les époux furent exécutés les 21 décembre 1838, 18 janvier et 15 février 1839. Des douze patriotes qui périrent sur l'échafaud, les noms de Duquette, Cardinal et de Lorimier sont les plus célèbres et l'Histoire nous renseigne assez sur les femmes qui furent les plus immédiatement éprouvées par leur fin tragique.

1. Mme Duquette.

Comme son collègue Cardinal, Duquette avait été condamné pour avoir pris part à une expédition menée, dans l'espoir de s'approprier leurs armes, contre les Indiens de Caughnawaga, lesquels, incidemment adressèrent à Colborne une demande en grâce pour ces hommes "qui ne leur avaient fait aucun mal". On sait que Duquette n'avait que 22 ans et connut une mort affreuse: "lorsque la trappe tomba, la corde mal ajustée s'étant dérangée, on vit le corps de l'infortuné jeune homme aller de droite à gauche et frapper violemment la charpente ferrée de l'échafaud. Le pauvre enfant avait le visage meurtri et ensan-

glanté, mais il vivait encore. Le bourreau saisit la corde, ramena le supplicié sur l'échafaud et recommença l'exécution".

Madame Duquette, espérant jusqu'au dernier moment, était allée jusqu'à Québec se jeter aux pieds du Gouverneur pour lui remettre une lettre de supplication. "Faut-il qu'il meure au matin de la vie, demandait-elle, lui, le seul soutien de sa vieille mère dans les derniers jours de son existence, lui, le seul protecteur de ses trois jeunes soeurs [...] Si abondant que serait le pain, il sera toujours mangé dans l'amertume de notre âme car il ne viendrait plus d'un fils bien-aimé [...] Et tout cela parce que l'infortuné jeune homme s'est un moment laissé égaré et s'est jeté dans la tempête qui a enveloppé tant d'hommes d'âge et d'expérience. [...] Vous vous souviendrez qu'il n'a pas répandu une seule goutte du sang de ses semblables. Vous n'oublierez pas ce qu'il a déjà souffert. Vous n'oublierez pas non plus ce que votre requérante a souffert pour lui, lorsqu'elle fut chassée de sa demeure par le feu qu'y avait allumé la main de l'incendiaire".⁴⁷ Madame Duquette survécut une trentaine d'années à son fils. David rapporte qu'elle ne put jamais voir ou entendre sans verser d'abondantes larmes tout ce qui lui rappelait une perte aussi cruelle.

Les suppliques qui furent adressées en haut lieu pour l'obtention d'un pardon étaient rédigées, on a pu le voir, dans une langue littéraire et si les versions reproduites dans *Les Patriotes* correspondent aux documents originaux, on peut soupçonner les contemporains lettrés d'y avoir prêté un coup de plume... Quoiqu'il en soit, on n'a aucune raison de douter du fond. L'idée de faire appel à la sollicitude féminine de Lady Colborne, au lieu de s'adresser directement au Gouverneur, est, par exemple, tout à fait compréhensible venant d'une femme laissée dans la situation d'Eugénie Cardinal.

2. Madame Cardinal.

Mariée depuis sept ans, celle-ci était mère de quatre enfants et en attendait un cinquième; sans doute est-ce à cause de son état de santé que les médecins, constatant sa faiblesse, (ne venait-elle pas comme tant d'autres d'assister à l'incendie de sa demeure et d'être "dépouillée de tout, même de ses vêtements"?), lui interdirent jusqu'à la dernière minute une entrevue pénible avec le condamné. "Qu'il est dur, lui écrivit ce dernier la veille

de son exécution, de mourir sans te donner le baiser d'adieu !" La permission fut accordée toutefois, tard, la veille du 21 décembre.

Il semble que le ménage Cardinal ait vécu heureux, ainsi qu'en font foi les lettres que nous connaissons. Dans sa requête à Lady Colborne, Madame Cardinal, tout comme Madame Duquette, semble désavouer d'une phrase l'action patriotique de son mari: "Le plus qu'on puisse dire c'est qu'un peu d'excitation, de faiblesse peut-être, l'a perdu", plaide-t-elle;⁴⁸ mais peut-être convient-il de ne pas accorder trop d'importance à ce qui pouvait être une simple parole de circonstance, destinée à attendrir le cœur de Mylady-médiatrice des bonnes grâces de Sir John... Tout porterait à croire en effet qu'Eugénie éprouvait une sympathie toute naturelle pour les hommes capables d'engagement révolutionnaire. Elle choisit pour second époux, en 1856 nul autre que François Maurice Lepailleur, "veuf lui-même de la propre soeur de Cardinal. Lepailleur, condamné à mort, devait être exécuté le même jour que Cardinal, mais à la dernière heure, il fut grâcié et condamné à la déportation en Australie"⁴⁹ On pourrait ajouter que l'une des filles du couple Cardinal épousa en 1860, le fils de Jacob Barcelo, patriote bien connu du comté des Deux-Montagnes. Comme quoi, nourrie de souvenirs cruels, la tradition nationaliste restait dans la famille...

3. *Madame de Lorimier.*

Le personnage d'Henriette Cadieux, épouse de Chevalier de Lorimier, est certainement le plus attachant qu'on puisse évoquer. La figure de cette veuve accablée de chagrin, exemple d'une fidélité parfaite à la mémoire d'un héros, a de quoi toucher la sentimentalité populaire. Mais les témoignages contemporains et les lettres de de Lorimier lui-même concordent et, en projetant avec une certaine force l'image du couple amoureux, parviennent à donner à cette tragique histoire une dimension romantique qui dépasse son caractère purement pathétique. En dépit des réserves, des lieux communs du langage, l'expression de la tendresse, de la confiance réciproque et aussi d'un sentiment exclusif éprouvé avec toute l'intensité d'une passion, se fait jour dans les lettres: "Tu m'as rendu vraiment heureux... Aujourd'hui des hommes altérés de sang m'arrachent à

tes bras mais ils ne réussirent jamais à effacer mon souvenir de ton cœur"... et Henriette de son côté, supplie Colborne d'épargner "celui pour lequel elle a une affection dont ses paroles ne peuvent donner l'idée".

L'image du couple transcende ici celle de la famille, laquelle lui est toujours associée dans ces documents, mais s'y rapporte à la façon d'une corollaire. D'aucuns pourraient déplorer avec quelque raison le fait qu'un exemple aussi rare et rafraichissant d'amour adulte ait eu chez nous, c'est hélas le cas de le dire, la vie aussi courte et se soit une fois de plus résorbé dans l'expérience de la solitude... Mais il faut peut-être dans ce cas-ci blâmer sans plus de scrupules les Anglais et autres ironies de notre Histoire...

Fille d'un notaire montréalais, Henriette avait épousé de Lorimier en 1832, année en vérité peu paisible, marquée par la tenue d'élections dans le quartier-ouest de Montréal. Déjà très engagé dans la politique, "présent à toutes les assemblées de la Chambre, de Lorimier fut alors l'un des partisans les plus utiles du candidat des Patriotes, M. Tracey, et plus d'une fois sa vie fut en danger". Lorsqu'en décembre 1837, après avoir vainement tenté de dissuader Chénier d'une folle résistance à Saint-Eustache, son époux passa la frontière. Henriette, l'alla bientôt rejoindre et vécut avec lui jusqu'au mois d'août.⁵⁰ L'arrestation de de Lorimier en novembre 1838, peu de jours après le soulèvement de Beauharnois, la laissait apparemment sans autres ressources que celle de la compassion des "amis de la Patrie".

"De toutes les pauvres femmes des autres condamnés, madame de Lorimier est celle qui m'inspirait le plus de pitié: c'était comme un pressentiment, et puis cette pauvre famille, en perdant son chef perdait tout moyen d'existence. Notre malheureux ami parlait chaque fois à sa femme de sa pauvreté, il cherchait à trouver quelque moyen à lui suggérer pour pouvoir élever ses enfants, et, dans l'impossibilité de trouver ce moyen sous des formes saisissables, il finissait toujours par lui dire "La divine Providence ne t'abandonnera pas".⁵¹

Madame de Lorimier assista au procès de son mari; elle fit parvenir à Colborne une requête qui fut laissée sans réponse. Condamné à mort, de Lorimier attendait toujours avec ses compagnons l'annonce de la date fatidique; enfin averti, il aurait adressé à sa femme la lettre suivante, datée du 12 février:⁵²

"Ma chère Henriette,

.... Je te prie de te montrer digne de moi, et de montrer à tes enfants le courage et la vertu d'une femme chrétienne. Quel que soit le sort qui m'attend, qui peut-être sera funeste, ne te laisse pas aller à la douleur, mais pense et vis pour tes enfants qui ont grandement besoin de toi. Je ne dois plus te le dissimuler, mon sort est fixé... Mon cher cousin Chevalier te le dira de vive voix, je l'en ai chargé par une lettre. Aujourd'hui à trois heures P.M., la notification m'a été donnée par M. Day et M. Muller, en même temps qu'à l'infortuné Hindenlang, de me préparer pour vendredi prochain. Comme il ne me reste que bien peu de temps dans ce monde, je te prie de venir demain matin, si toutefois on ne t'en prive pas. Mes amitiés à M. et Mme P... N et à mes amis.⁵³ En attendant le plaisir de te revoir encore une fois, crois-moi pour toujours ton infortuné époux. Je suis ferme et calme comme de coutume".

Compagnon de cellule de de Lorimier, Prieur nous a laissé le récit de cette dernière entrevue des époux:

"De Lorimier se promenait d'un pas mesuré dans le corridor et souvent nous parlait de sa femme qui devait venir le visiter dans l'après-midi; il redoutait cette entrevue pour son infortunée compagne. Vers les trois heures de l'après-midi, madame de Lorimier, accompagnée de sa soeur et de la cousine de son mari, et conduite par un M. de Lorimier, cousin du condamné, entrèrent dans notre logement. Madame de Lorimier portait sur sa figure une expression de douleur à fendre le coeur, mais elle ne pleurait pas: ses deux compagnes fondaient en larmes.

Nous avions pris des arrangements pour donner à nos deux malheureux amis un diner d'adieu [...] De Lorimier n'occupa pas le siège qui lui était réservé mais il vint prendre avec nous un verre de vin. Pendant le repas, il se promenait dans le corridor, ayant madame de Lorimier au bras; [...]

Il régnait à notre table une certaine gaieté triste qu'Hindenlang pour sa part faisait quelquefois bruyante. Pendant ces instants de récréation furent admis, par les autorités de la prison, six curieux, parmi lesquels, me dit-on, se trouvait le rédacteur du journal "The Herald". Ils se tinrent en-dedans près de la porte, visiblement étonnés de l'aspect de cette scène. Après s'être fait indiquer ceux qui devaient le lendemain monter sur

l'échafaud, ils se retirèrent sans mot dire. Un instant après, on vint nous dire que madame de Lorimier venait de perdre connaissance: elle gisait dans un état de complet évanouissement dans le cachot de son mari. [...] A dix heures le geôlier vint nous dire qu'il fallait rentrer. C'était le moment que ce pauvre de Lorimier redoutait tant et que nous aussi voyions venir avec un déchirement de coeur [...] La pauvre femme allait donc dire à son mari un éternel adieu ! A la suite de bien des hésitations, des sanglots et des larmes, elle se jeta à son col et s'évanouit de nouveau. De Lorimier la souleva dans ses bras, et la tenant comme un enfant qu'on va déposer dans son berceau, il se dirigea vers la porte, les yeux attachés sur cette figure agonisante de la compagne de sa vie: arrivé sur le seuil il déposa un baiser sur le front décoloré de sa femme, la remit entre les bras de ses parents, en leur recommandant d'en avoir tous les soins possibles... et la porte se referma sur nous. De Lorimier me dit en gagnant l'entrée de notre cachot: "Le plus fort est donné !" Il était ferme, mais pâle comme la mort." ⁵⁴

De Lorimier passa vraisemblablement toute la nuit du 14 au 15 février à prier et à écrire des lettres d'adieu, dont la dernière, rédigée à sept heures du matin, soit environ deux heures avant son exécution, fut, selon David, "trouvée sur son coeur après sa mort":

"Ma chère et bien-aimée femme,

A la veille de quitter mon lugubre cachot pour monter sur l'échafaud déjà rougi du sang des nobles victimes qui m'ont précédé, mon coeur et le devoir m'engagent à t'écrire un mot avant de paraître devant Dieu, le juge suprême de mon âme. Dans le peu de temps qui s'est écoulé depuis le jour de notre union sacrée jusqu'à ce jour, tu m'as rendu, ma chère femme, vraiment heureux. Ta conduite envers moi a toujours été irréprochable et dictée par l'amitié, la bonté et la sincérité. J'ai toujours su apprécier tes vertus. Aujourd'hui même des hommes altérés de sang m'arrachent à tes bras; mais ils ne réussiront jamais à effacer mon souvenir de ton coeur, j'en suis convaincu. Ils t'enlèvent ton appui et ton protecteur et le père de tes chers pauvres petits enfants. ⁵⁵ La Providence et des amis de mon pays en auront soin. Ils ne m'ont même pas donné le

temps de voir mes chères petites filles, de les presser sur mon cœur et de leur dire un éternel adieu.

O cruelle pensée! Cependant je leur pardonne de tout mon cœur.

.....

Hier soir, tu as reçu mes derniers embrassements, mes adieux éternels; cependant du fond de mon cachot humide et sinistre, au milieu des appareils de la mort, je sens le besoin de te dire un dernier, un dernier adieu. Ton tendre et affectueux mari enchaîné comme un meurtrier, dont les mains seront bientôt liées, te souhaite, ma chère Henriette, de jouir de tout le bonheur dont ton cœur brisé sera susceptible à l'avenir. Sois donc heureuse, ma chère et pauvre femme, ainsi que mes chers petits enfants, c'est le vœu le plus ardent de mon âme. Adieu, ma tendre femme, encore une fois adieu; vis et sois heureuse." ⁵⁶

La veuve de de Lorimier ne se remaria pas. Pas moins de quarante-quatre ans après le cruel événement qui l'avait laissée sans ressources, on songea à tirer de l'infortune la petite famille que de Lorimier avait expressément confiée à ses compatriotes. Une lettre du docteur Fortier, publiée dans *La Tribune* de Montréal fit écho en 1883 à l'émouvant *Testament Politique* du 14 février 1839 et révéla que, dans le village de l'Assomption, vivaient "dans le deuil et l'abnégation" la femme et les deux filles de de Lorimier. Une souscription publique, organisée par L-O David, "aidé de M. Beaugrand, propriétaire de *La Patrie*, de M. Fréchette et de quelques uns des principaux citoyens de Montréal", rapporta mille trois cent piastres, soit trois cents de plus que le montant espéré, excédent qui fut divisé entre les veuves du capitaine Jalbert et d'Ambroise Sanguinette. Cette souscription, rapporte David, "donna lieu à plusieurs soirées et démonstrations qui eurent pour effet de réveiller le souvenir un peu endormi d'une des époques les plus intéressantes de notre histoire". Cette petite phrase est singulièrement troublante et incite à croire que nonobstant le je-me-souviens qui nous sert de devise, la mémoire historique est chez nous vite portée à la somnolence. Quoiqu'il en soit, après s'être assuré qu'elle ne s'offenserait pas d'une attention aussi tardive, on remit à madame de Lorimier la somme souscrite, lors d'une cérémonie mémorable tenue en présence de ses deux filles et d'une "foule de touristes",

aussi élégants que sympathisants, s'il faut en croire le compte rendu de l'écrivain Chapman:

"Les toilettes jetaient des rayonnements, et les femmes, éblouissantes de grâce, gazouillaient, et leur rire sonore, argentin, éclatait en tous sens comme des trilles d'oiseau. [...] Il y avait de la joie sur tous les visages. Pourquoi cette joie? Parce que les promeneurs allaient accomplir une noble action, réparer l'ingratitude de tout un peuple, donner à la veuve d'un martyr de la liberté un peu d'or et de gloire pour essayer de la consoler de quarante-quatre années de deuil, de souffrance et d'humiliation."⁵⁷

Ainsi fut réglé le sort d'une grande dame de notre révolution nationale ...

*

Faute de lettres inédites ou autres documents susceptibles de jeter plus de lumière sur le sujet qui nous occupe, nous sommes plus ou moins tenus de rappeler en guise de conclusion, la modeste proposition de Marcelle Reeves-Morache, à savoir: que les femmes de 37-38, "ont collaboré, ont souffert, et ont consolé." Cette façon d'évaluer leur mode de participation ayant en tous cas le mérite de correspondre à la chronologie des événements eux-mêmes et de définir l'action féminine en termes d'engagement politique décroissant, si l'on peut dire, depuis la période du soulèvement jusqu'à celle de l'apaisement. Il est assez évident, par ailleurs, que les femmes des premiers grands agitateurs, lesquels s'empressèrent comme on sait, de tomber dans la modération et dans le panneau du Système "amélioré", se sont assez bien tirées de la tourmente. Chez les âmes les plus généreuses de la bourgeoisie, le patriotisme glissa vers la philanthropie. Enfin, comme il arrive dans les révolutions avortées, ce sont les femmes du petit peuple et les épouses des rebelles actifs qui ont été les plus cruellement éprouvées. Il appert d'autre part, que l'esprit révolutionnaire, chez les unes comme chez les autres, s'est progressivement résorbé dans l'instinct de survivance tranquille ou la faculté d'adaptation courageuse aux circonstances d'une vie brisée.

Nul ne sait pourtant quel traumatisme profond l'expérience des atrocités d'une révolution si efficacement et, en apparen-

ce, si définitivement conjurée, a pu produire dans le subconscient féminin. Il n'est pas trop étonnant que d'une part, la tradition disons, émotive, du nationalisme nous ait été transmise par nos aieules et nos mères, tandis que leurs contemporains s'enfonçaient de plus en plus dans la philosophie réalistico-défaitiste du bon-ententisme a-mari-usque-ad-mare; non moins compréhensible, d'autre part, le fait que la personnalité féminine, déjà influente et témoin désormais de l'échec pathétique ou de la précocité lâcheté des hommes lors de la tentative d'émancipation nationale, ait pu se développer au sein de la famille, dans le sens de cet autoritarisme de plus en plus accusé, souvent agressivement possessif, que M. Jean Lemoyne a dénoncé avec tant d'esprit.

Il est bien possible que l'éternelle ambivalence féminine ait choisi dans notre société de se manifester selon les termes mêmes du paradoxe et de la profonde équivoque qui définissent notre sensibilité nationale - fouettant et freinant tout à la fois la volonté collective, encourageant l'idéalisme, le désir d'affirmation et d'indépendance pour les ramener périodiquement aux exigences immédiates, plus pressantes, parfois hélas pusillanimes, du survivre quotidien.

Michèle LALONDE

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

- (1) in Revue d'Histoire de l'Amérique française, vol. V, no 1. (juin 1951).
- (2) OUELLET F. *Le destin de Julie Bruneau-Papineau, (1796-1862)*. In Le Bulletin des Recherches historiques; vol 64, no 1 (janv.-fév.-mars 1958) et no. 2 (avril-mai-juin 1958).
- (3) DAINVILLE D. *Beautés de l'histoire du Canada*, Paris, Boussange, 1821. (Chapitre sur l'état actuel du Canada; p. 482).
- (4) cité par Jean Le Moyne, à propos de *La femme dans la civilisation canadienne-française*; cf: *Convergences*, éditions H.M.H., Montréal, 1961; p. 87.
- (5) On peut aussi se reporter au témoignage d'Isaac Weld, qui séjourna au pays de 1795 à 1797: "Few of the men can read or write; the little learning there is is confined to the women; a Canadian never makes a bargain, or takes a step of importance without consulting his wife, whose opinion is generally abided by". Cité par Robert Lionel SEGUIN dans *La Canadienne aux XVIIe et XVIIIe siècles*; in Revue d'Histoire de l'Amérique Française, vol. XIII, no. 4, (mars 1960).

- (6) 2e éd., Londres, Whittaker, 1838; pp. 213. Martin parle ici de la Canadienne, à qui il reconnaît une personnalité propre, "neither English nor French"; mais le contexte réfère plus spécifiquement à la Canadienne-française.
- (7) op. cit., p. 483.
- (8) op. cit., p. 212.
- (9) MANNING, Helen Taft. *The Revolt of French Canada, 1800-1835*, Toronto, Macmillan, 1962; p. 7.
- (10) "elegant sledges filled with beauty and fashion, lying warm in a profusion of furs." cf: BIGSBY, *The Shoe and Canoe*; cité par MANNING, p. 7.
- (11) MANNING, op. cit., p. 14.
- (12) loc. cit.
- (13) OUELLET, art. cit.; Bulletin des R. Hist., no. 1, p. 25.
- (14) ibid., pp. 15-16.
- (15) La citation débute ainsi. Cf: ibid, p. 17..
- (16) ibid., p. 28.
- (17) Non moins significatif le fait qu'elle ait été une cliente habituelle des directeurs de conscience; ce qui faisait dire à son mari: "Après le Conseil législatif, il n'y a rien qui me déplaît tant." Cf: art. cit., Bull. des R. Hist., no. 2, p. 45.
- (18) Mandement de Mgr Lartigue. Cf: GLOBENSKY C.-A. Maximilien. *La rébellion de 1837 à Saint-Eustache*, Québec, A. Côté, 1883. Appendice, p. XXV.
- (19) Cf: DAVID, L.-O. *Les patriotes de 1837-1838*, Montréal, Sénecal, 1884, p. 137. Voir aussi FAUTEUX A. *Les Patriotes de 1837-1838*, Montréal, 1937, p. 395.
- (20) cf. FAUTEUX, op. cit., p. 365.
- (21) op. cit., pp. 25-26.
- (22) REEVES-MORACHE M., art. cité., p. 99.
- (23) Au sujet des drapeaux: cf. ibid., p. 102.
- (24) Extrait de *Journal d'un Fils de la Liberté* par L.-J.-A. Papineau; reproduit par REEVES-MORACHE, ibid., p. 100.
- (25) Chronique régulière publiée dans *La Patrie*. Cf: *Mme Saint-Jacques ou les petits désagréments d'une bureaucrate*, samedi, 4 nov. 1933; et: *Hortense Prévost ou la chevalière des Deux-Montagnes*, samedi, 11 nov. 1933.
- (26) Cf: RICHARD, Dr J.-B. *Les événements de 1837 à Saint-Denis-sur-Richelieu*, Documents maskoutains, no. 2, 1838.
- (27) Cf: FAUTEUX. *La Patrie*, 11 nov. 1933.
- (28) ibid.
- (29) Cf: *Mémoires de Robert S.-M. Bouchette, 1805-1840*, recueillis par son fils Errol Bouchette et annotés par A.-D. Decelles, Montréal, 1903, pp. 44-45.
- (30) DAVID L.-O., op. cit. p. 33.
- (31) Art. cit., p. 102.
- (32) Cf: DUBOIS, Abbé Emile. *Le feu de la Rivière-du-Chêne*, Montréal, 1937, pp. 152-153.
- (33) Cité par FAUTEUX dans *Les Patriotes*, p. 155.
- (34) DAVID, op. cit., p. 38.
- (35) DUBOIS, op. cit., pp. 196-197.
- (36) DAVID, op. cit., p. 58.
- (37) ibid., p. 55.
- (38) Témoignage du notaire Girouard; cf. ibid., p. 61.
- (39) FAUTEUX, op. cit., pp. 319-320.
- (40) REEVES-MORACHE, art. cit., p. 105.

- (41) Citation de L.-J.-A. Papineau; cf. *ibid.*
- (42) FAUTEUX, op. cit., pp. 133, 228, 349, 350.
- (43) Papineau à Louis Perrault, frère de Ch.-Ovide et imprimeur du *Vindicator*; cité par REEVES-MORACHE, art. cit., p. 103.
- (44) FAUTEUX, op. cit., p. 95.
- (45) *ibid.*, p. 176.
- (46) Cf: BEIQUE Mme F.L. *Quatre-vingts ans de souvenirs*, Montréal, 1939, pp. 110-111-112.
- (47) DAVID, op. cit., pp. 211 et seq.
- (48) *Ibid.*, pp. 201-203-204.
- (49) FAUTEUX, op. cit., p. 154.
- (50) DAVID, op. cit., pp. 237-238.
- (51) Cf: PRIEUR, F.-X. *Notes d'un condamné politique de 1838*, Montréal, Librairie Saint-Joseph, 1884; pp. 61-62.
- (52) Cf: *Le héros de Saint-Eustache*, Montréal, Emile Demers, sine die; p. 20.
- (53) S'agirait-il ici de Mme Papin, dont Prieur fait mention en ces termes: "Le soir, Madame Papin de Lachine, accompagnée de sa fille, vint à la prison nous apporter des provisions préparées de leurs mains charitables et nous donner de bonnes paroles de sympathie et de consolation." Cf: op. cit., p. 43.
- (54) PRIEUR, op. cit., pp. 67 à 70.
- (55) Prieur rapporte que de Lorimier laissait trois enfants. (op. cit., p. 83) Dans le livre de L.-O. David, il n'est question que de ses deux filles.
- (56) Le texte complet est reproduit par DAVID, op. cit., pp. 249-250. Il existe de cette lettre une autre version, différente par la forme seulement, publiée dans *Le héros de Saint-Eustache*, p. 27.
- (57) DAVID, op. cit., pp. 281 et seq.